



# SYNDICALISME INSEE

ÉTÉ 2019

Bulletin d'actualité de la CFDT INSEE

cfdt-finances.fr

## SOMMAIRE

Restauration  
 Café des Cadres le 2 juillet  
 Enquête mobilité  
 Immobilier Marseille  
 Immobilier Lyon  
 -Bulletin de paye dématérialisé

## RESTAURATION QUESTION DE SUBVENTIONS

L'Insee compte 31 sites dont la majorité n'a plus de restaurants administratifs dans ses locaux. Il ne reste plus que 9 associations Insee gérant des restaurants financés (hors dg). Elles concernent 500 agents sur 5000.

La CFDT et la CFTC ont demandé à examiner la situation de tous les établissements Insee en matière d'accès à la restauration.

Il existe 3 types de subventions, les subventions interministérielles (pour environ 250 agents dont l'indice est inférieur à 480), les subventions « petites structures » (de moins de 100 rationnaires) et les subventions directionnelles.

Jusqu'à il y a 2 ans, la Direction signale que les subventions étaient reconduites systématiquement. Elle souhaite harmoniser les pratiques entre directions et définir un suivi.

Elle a testé en 2017 et 2018 son projet de calcul des subventions et de suivi des associations. Il équivaut à donner la subvention donnée les années précédentes,

Une note à l'attention des directeurs régionaux va être diffusée pour indiquer le mode de fonctionnement et de suivi des associations.

La CFDT et la CFTC réfutent les conclusions de la Direction et déplorent l'éloignement des lieux de restauration.

Elles demandent l'accès à des espaces de restauration de qualité permettant de se restaurer et de rejoindre son lieu de travail en 45 minutes maximum.

La CFDT et la CFTC rappellent l'importance d'accorder du temps pour les agents qui gère la cantine.

La Direction rappelle que c'est la Direction régionale qui décide des enveloppes. L'Insee n'est pas contrôleur, mais la commission de surveillance prévoit les signatures du directeur régional du CDAS et du président de l'association.

La Direction propose une nouvelle discussion en novembre.



### VOS ÉLUS AU COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DE L'INSEE

#### TITULAIRES

Nathalie BAILLY (Grand Est), Antony BARILLE (Occitanie)  
 Valérie VILLACRES (Enquêtrice Nouvelle Aquitaine)

#### SUPLÉANTS

Stéphane DUPIN (Auvergne Rhône-Alpes),  
 Stéphan FESQUET (PACA) CFTC, Martine MOUNDER (Normandie)



# DIRECTION GÉNÉRALE CAFÉ DES CADRES

Le café des cadres Insee a été initialisé le 13 mai 2019. Ce temps d'échanges est ouvert à tous les agents de l'institut.

Le premier sujet invitait les participants à échanger autour du Management avec Patricia Blancard, rédactrice du Guide des Managers à la CFDT Cadres.

La question de la **distinction entre management et technicité** est forte. Selon la CFDT, elle ne doit pas être systématique. À l'inverse, forcer les agents à passer par des postes de management pour monter en grade est un risque pour les agents qui sont mis en difficulté. Il est important



## PLUSIEURS SUJETS SONT RESSORTIS

**L'Insee est-elle trop hiérarchisée ?** Les participants, qui viennent parfois du privé, ont des avis différents. La réponse dépend des pratiques des managers et savoir déléguer n'est pas si simple.

Certains cadres se sentent débordés. Ils n'ont pas le temps de s'occuper des questions de management. Le manque de formation initiale des cadres A sur le sujet est déploré.

de faire des échanges réguliers entre experts et managers, ne pas rester « entre nous ».

Se pose également la question de la conciliation vie pro/vie privée. **La CFDT INSEE déplore que la DG de l'Insee ne mette pas à disposition des places en crèche pour les agents ou des solutions de garde.** Cela éviterait que les contraintes familiales soient un frein à la carrière des parents.

Le télétravail est une nouveauté à l'Insee. **La CFDT a rappelé sa position favorable à l'installation du télétravail.**

La CFDT INSEE exprime le besoin de formations des cadres dans ce changement des pratiques de travail.

Plusieurs questions autour du forfait jour et de la charge de travail ont été soulevées. Les enjeux et contraintes calendaires rendent difficiles la gestion du temps. Il n'y a pas assez de moyens pour une augmentation des exigences de qualité, que les gains de productions liées aux évolutions technologiques peinent à compenser.

La gestion des mails est de plus en plus problématique : **La CFDT rappelle que cet outil de communication est asynchrone.**

Aucune réponse immédiate ne peut être exigée par messagerie. Pour cela, il vaut mieux privilégier le contact direct. La discussion avec les équipes et leur sensibilisation sur la pratique des mails est à privilégier.

Des clefs de réponse sont apportées dans le guide des managers.

Le Café des Cadres du 2 juillet portera sur la refonte du règlement intérieur et le projet de loi de transformation de la fonction publique.

Vous avez entendu parler de la **refonte des règlements intérieurs** sans trop savoir ce qui se profile.

Quels sont les impacts directs ? est-ce que tout va être renégocié ? Quelles sont vos pratiques ? Quels sont nos droits et quelles sont les facilités accordées par l'administration ? Quelle marge de manœuvre reste-t-il pour le manager de proximité ? Comment l'appliquer et le faire appliquer ?

Andy Van Parys, secrétaire fédéral, sera là pour partager son expérience

Un autre sujet dont on entend beaucoup parler : le **projet de loi transformation de la fonction publique.**

Que contient-il à l'heure actuelle ? Quel impact pour l'Insee ?

Denis Grégoire, secrétaire Fédéral sera là pour nous présenter les tenants et aboutissants de cette loi et vous aider à y voir plus clair.

**VOS AVIS COMPTENT, NOUS  
SOUHAITONS LES RECUEILLIR.**

**VENEZ ÉCHANGER AUTOUR  
D'UN CAFÉ ET DE DOUCEURS**

**LE 2 JUILLET DE 11H À 14H  
EN SALLE 3 C – 369**

Un questionnaire portant sur « les intentions de mobilité » a été réalisé afin d'interroger les agents de l'Insee.

Une première présentation a été faite lors des dernières CAP pour recueillir l'avis des organisations syndicales.

**La CFDT a fait part de son étonnement face à un tel questionnaire.**

Ce questionnaire « innovant » selon la Direction a fait l'objet de vives discussions.

Envoyé dans un premier temps en avril aux agents de catégorie A, il l'a ensuite été aux agents de catégories B et C.

**La CFDT et la CFTC s'inquiètent des suites qui pourront être données à un tel questionnaire.**

S'il n'y en a pas, pourquoi alors poser des questions intimes aux agents, pouvant parfois aller jusqu'à les mettre mal à l'aise, ceci dans le seul but de réaliser le mémoire de master et le stage de Céfil des agents chargés de ce projet ?

S'il y a des suites données à ce questionnaire, de quel ordre sont-elles ?

Ce type de questionnaire est plutôt utilisé dans le secteur privé lors de la phase de recrutement.

Quelle utilisation peut être faite d'une analyse psychologique des agents de l'Institut ?

Quels sont les leviers réels qui pourront être activés par la Direction pour mieux prendre en compte ce qui sera révélé dans ce genre d'analyse ?

La Direction prévoit un bilan de l'analyse et la présentation de ses conclusions dans un GT du CTR en septembre.



Elle promet des résultats intéressants et parfois inattendus. Elle nous présente des premiers graphiques qui montrent que les répondants sont plutôt représentatifs de l'ensemble des agents de la catégorie, même certains n'y ont répondu que partiellement.

La CFDT rappelle que tous les agents sont censés travailler sous le régime des 35 h (37h30/semaine et 12 jours de ARTT).

Certaines questions ne paraissent pas adaptées à ce qui doit être cette réalité. L'enquête questionne par exemple les agents sur leur intention d'avoir un poste qui permettrait de concilier les loisirs et le travail, d'avoir la possibilité de prendre "le temps de vivre", ou d'avoir un poste qui leur laisserait beaucoup de temps libre pour leur vie personnelle ou familiale. Doit-on en déduire que l'Insee ne respecte sciemment pas la durée hebdomadaire du travail, ou que le temps partiel est interdit sur certains postes ?

**La CFDT et la CFTC invitent les agents à ne pas répondre aux questions qui ne leur sembleraient pas pertinentes, voire à ne pas répondre du tout si un tel questionnaire les met mal à l'aise.**

Il ne vous sera fait aucun reproche et aucune exploitation individuelle ne doit être réalisée dessus afin de suggérer une quelconque mobilité.

**Pour la CFDT et la CFTC, l'utilité de ce questionnaire est limitée dans la mesure où de nombreuses questions se trouvent déjà dans l'observatoire interne. C'est à la Direction de mettre en œuvre des solutions pour résoudre les freins que les agents ont exprimés.**

## STRATÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA DR DE PACA

La Direction envisage de rendre les locaux actuels à l'horizon 2023.

Un futur « bras de fer » entre le personnel de l'Insee et la Direction est déjà engagé.

La Direction régionale de l'Insee PACA est actuellement implantée sur 3 sites, Aix-en-Provence, rue Delpuech et rue Menpenti.

Ces 2 derniers présentent de nombreux problèmes spécifiques liés à l'amiante, à des dégâts des eaux avec nécessité de remises en état des locaux et un budget de location important.

**La CFDT constate que la Direction donne déjà des signes de désengagement sur ces sites.**

Elle envisage d'implanter l'Insee PACA dans une cité administrative à la caserne du MUY dans un quartier

prioritaire de la politique de la ville, très dégradé où règne une grande insécurité.

**La CFDT déplore qu'aucune alternative ne soit proposée au personnel de l'Insee pour un éventuel déménagement.**

Le personnel de l'Insee PACA ne compte pas être l'otage du budget de l'État. Son inquiétude est légitime et des propositions d'autres implantations ont déjà été faites à la Direction.

Les agents demandent qu'un questionnaire leur soit soumis pour que prendre en compte leurs attentes et leurs besoins.

Les résultats de ce questionnement devront être étudiés et portés à l'avis du GT « Stratégie Immobilière »

**La CFDT demande qu'une réponse claire soit transmise au personnel.**

La balle est dans le camp de la Direction. Affaire à suivre...





Le projet de maintien et de relogement de la cité administrative d'État (CAE) de Lyon dans le quartier de la Part-Dieu a été décidé par la Conférence Nationale de l'Immobilier Public le 14 mars dernier.

Le projet validé est un projet de construction de bâtiments neufs localisés sur la parcelle voisine de la cité administrative d'État, encore non bâtie, et sur la parcelle de la CAE actuelle.

La Direction Insee Rhône-Alpes sera relogée dans un bâtiment neuf situé entre la CAE actuelle et le centre commercial. La fin des travaux est, à ce jour, envisagée pour fin 2022 et l'installation, début 2023. Cette phase concerne également la DRFIP,

la DIRCOFI et les salles de classe de l'ENFIP.

Pendant toute la durée des travaux, une continuité de service pour l'exercice quotidien des missions des agents, le fonctionnement du restaurant inter-administratif de Lyon (RIL) et l'usage du parking sont maintenus.

L'expression des besoins de la Direction de l'Insee remontée est :

- un effectif stable à l'horizon 2022 (200 agents de bureau et 80 enquêteurs),
- le souhait qu'il n'y ait plus d'open-space, mais des bureaux à raison de 2 ou 3 agents maximum chacun avec, pour les managers, chefs d'unité, de projets, etc., des bureaux individuels,
- des salles de réunion/visio propres à l'Insee avec la possibilité d'utiliser une salle de très grande capacité d'accueil type amphithéâtre,
- un espace de stockage ou d'archivage aux dimensions des besoins actuels,
- un nombre de places de stationnements équivalant aux besoins actuels, soit environ 121, avec des bornes de rechargement des véhicules électriques.

La CFDT soutient la suppression des aménagements en open space. Elle

demande que le préfet communique rapidement sur l'organisation des services et l'accueil du public. Elle a, en outre, déjà fait remonter les besoins des personnels (crèches, salles de gym, douches, ...) auprès du programmiste .

La CFDT est inquiète de la réduction de la superficie annoncée en CHSCT Finances.

En effet, 20 000 m<sup>2</sup> pour le premier bâtiment de 2022 et de 10 000 à 15 000 m<sup>2</sup> pour la deuxième tranche en 2026 (le relogement des administrations actuellement logée dans les bâtiments A et B de la CAE Part Dieu). Or, l'année passée, le sous-préfet M. Chevrier, avait annoncé la recherche de 46 800 m<sup>2</sup> pour le relogement des agents sur les trois bâtiments.

La Direction Régionale a également évoqué la nécessité de garantir la sécurité des accès à ses locaux, en particulier pour le Recensement de la Population, et à ses propres ressources informatiques non partageables avec un réseau sécurisé.

À ce stade, le mobilier n'est pas inclus dans le projet immobilier.

La CFDT exprime son souhait de soutien du projet par le Ministère et d'un accompagnement, y compris lors du déménagement.

## BULLETIN DE PAYE DÉMATÉRIALISÉ

Excellente nouvelle, tous les agents contractuels de l'Insee ont enfin la possibilité depuis le 12 juin 2019 de télécharger leurs bulletins de paie des mois de janvier, février, mars, avril et mai 2019 depuis le site <https://ensap.gouv.fr>

Il est nécessaire de procéder préalablement à la création de son espace numérique sécurisé : avec son numéro de sécurité sociale et son RIB. Il est utile de renseigner une seconde adresse mail de secours.

Pour le mode d'emploi complet, cliquer sur le lien : Ouverture de l'ENSAP aux contractuels

Cet espace personnel accessible à partir de tous supports ordinateur, mobile et tablette (tous OS).

La fin des bulletins papier approchant à grands pas, **il est impératif de créer son compte ENSAP rapidement.**

Mettez un mail personnel en secours, au cas où...

The screenshot shows the ENSAP login interface. At the top left, there are logos for the French Republic and the Direction Générale des Finances Publiques. The URL 'ensap.gouv.fr' is displayed, along with the text 'un site de la Direction générale des Finances publiques' and 'L'espace numérique sécurisé de l'agent public de l'État'. Below this is a banner with colorful silhouettes of people and the text 'L'espace numérique sécurisé de l'agent public'. The main content area is divided into two sections: 'J'accède à mon espace sécurisé' on the left, which contains input fields for 'Identifiant (N° de sécurité sociale 15 caractères)' and 'Mot de passe', and a 'Bienvenue' section on the right with a message about the digital service and a list of permissions.